

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Teich, le 06 mai 2021

Les actions du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et des gestionnaires locaux en faveur de la protection du Gravelot à collier interrompu.

L'enclave naturelle du Bassin d'Arcachon sur la côte atlantique, constitue une étape indispensable pour les oiseaux migrateurs. Elle est située sur un des axes de migration les plus importants au monde de par le nombre d'oiseaux qui l'empruntent.

Le Parc naturel marin porte une forte responsabilité pour la protection et la conservation de l'ensemble des espèces présentes dans son périmètre. Certaines finalités de son plan de gestion portent notamment sur le bon état de conservation des populations d'oiseaux nicheurs et migrateurs, dont le Gravelot à collier interrompu fait partie.

Le suivi de reproduction de ces limicoles côtiers est donc reconduit chaque année par le Parc naturel marin et donne lieu localement à des campagnes d'information et de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de gestion.

« Attention, on marche sur des œufs ! »



Logo de la campagne nationale.

Le suivi du Gravelot à collier interrompu est mené depuis 2019 sur l'ensemble des sites favorables au sein du périmètre du Parc naturel marin. Au printemps, il fait l'objet d'une campagne de sensibilisation spécifique autour du Bassin.

Depuis 2020, une campagne nationale a été également initiée ayant pour but de préserver les espèces sauvages qui peuplent nos plages, dont le Gravelot à collier interrompu. Elle est pilotée par le Conservatoire du littoral, l'Office national des forêts, l'Office français de la biodiversité, la Ligue pour la protection des oiseaux et Rivages de France.

En 2021 cette campagne nationale « Attention, on marche sur des œufs » est reconduite afin de sensibiliser les usagers du littoral et les gestionnaires de plages au respect de la faune sauvage qui partage ces espaces souvent touristiques et fréquentés. Un logo lui est à présent dédié.

Le Gravelot à collier interrompu, une espèce menacée et protégée



Femelle Gravelot en couvain.

Le Gravelot à collier interrompu est un oiseau rare et protégé en France. Rare car la population française est estimée à environ 1400 couples nicheurs, dont moins d'une centaine de couples en Gironde.

D'autre part, il est protégé par plusieurs arrêtés ministériels (Arrêté du 29 octobre 2009 et du 6 janvier 2020) et par des textes et conventions internationaux dont la Directive européenne « Oiseaux ».

Un oiseau migrateur, maître du mimétisme

Au printemps, à leur retour de migration du Nord-Ouest de l'Afrique et du Sud-Ouest de l'Europe, les couples de Gravelot à collier interrompu commencent par chercher un territoire de reproduction, qu'ils défendent de leur congénère. En effet, durant cette période, cet oiseau est territorial et niche en couple isolé. La période de reproduction s'étend du mois d'avril au mois d'août se divisant en deux pics principaux, un en mai, l'autre en juin. Cet étalement important s'explique par le fait que le gravelot possède un très faible taux de succès reproducteur en raison de plusieurs facteurs. En cas d'échec, une ou plusieurs pontes de remplacement peuvent être effectuées dans la même saison.

Le Gravelot niche à même le sable : le mâle creuse légèrement plusieurs petites cuvettes parmi lesquelles la femelle en choisit une pour pondre en général trois œufs. Le choix de la zone de ponte peut s'étendre des laisses de mer jusqu'à la dune grise. Une fois tous les œufs pondus dans le nid, l'incubation peut alors commencer. D'une durée approximative de 26 jours, elle est effectuée par la femelle en journée et par le mâle la nuit.

Ce limicole est passé maître dans l'art du mimétisme, ses œufs et ses poussins se confondent très facilement avec la couleur du sable et des débris de coquillages. Les adultes ne mesurent qu'une quinzaine de centimètres et ont un plumage de la même couleur que le sable. Les œufs, à peine plus gros qu'une pièce de 1 euro sont gris mouchetés de noir. Pas évident, dans ces conditions, de les repérer tant par les humains qui veulent les protéger que par leurs prédateurs.

Un oiseau particulièrement sensible aux dérangements

La présence de prédateurs, les conditions météorologiques et surtout les dérangements liés à l'activité humaine sont des facteurs qui influencent le succès de reproduction de cet oiseau. Le Gravelot à collier interrompu assimile l'homme et les chiens à des prédateurs et en cas de dérangement, il peut rester plusieurs heures sans retourner sur son nid. Cette absence prolongée sur le nid peut mettre en péril la viabilité des œufs qui se retrouvent exposés plus facilement à la prédation ainsi qu'aux aléas climatiques du moment (grosse chaleur, pluie) et à l'ensablement par le vent.

Se confondant avec le sable, les œufs de gravelot sont aussi sensibles au piétinement.

Après les risques encourus lors de la couvaison, l'étape après l'éclosion n'en est pas moins risquée. Même si les poussins sont nidifuges, et donc totalement autonomes dès leur naissance en termes de mobilité mais aussi pour se nourrir, ils restent cependant vulnérables pendant environ un mois. Le mâle va alors assurer la totalité de leur protection pendant cette période durant laquelle ils sont incapables de voler. Toutefois, il est souvent bien démuni pour faire face à la fréquentation humaine des plages.

Un oiseau fidèle au Bassin d'Arcachon

Si le gravelot peut se reproduire dans de bonnes conditions sur un site, il est très probable qu'il revienne d'une année sur l'autre tant que le milieu lui est favorable. En revanche, si le milieu n'est plus propice à sa reproduction, il est susceptible de désertir la zone. Or, la disponibilité de nouveaux sites de nidification sur les façades de l'Atlantique s'est considérablement réduite ces dernières années, notamment avec la fréquentation des plages, limitant ainsi les zones propices à la reproduction de cet oiseau.

Cela peut contraindre les oiseaux à nicher et se nourrir dans des sites qui n'offrent pas les conditions écologiques optimales, avec pour conséquence une augmentation des dépenses énergétiques et du stress. Il est donc indispensable de conserver les conditions favorables à l'accueil du Gravelot à collier interrompu sur le Bassin d'Arcachon afin de contribuer au maintien de la population.

Certains individus ayant fréquenté le Bassin et son ouvert, sont observables encore aujourd'hui : en 2020 lors des suivis réalisés par le Parc naturel marin, un gravelot adulte a été observé portant un baguage de 2013 réalisé par la RNN d'Arguin.

Sur le Bassin d’Arcachon, un travail de protection mené en partenariat



Les œufs sont posés à même le sable.

Pour limiter ces perturbations et augmenter les chances au Gravelot de se reproduire, le Parc naturel marin travaille à sa protection en partenariat avec l’Office national des Forêts (ONF), les communes de La Teste-de-Buch et de Lège-Cap Ferret dont les plages comportent la présence de nids actifs, le Conservatoire du Littoral, le Grand site de la Dune du Pilat, la Réserve naturelle nationale du Banc d’Arguin et la Réserve ornithologique du Teich.

Ce travail en partenariat permet de mener des suivis de prospection sur les zones concernées, et de mettre en place des signalétiques communes pour maintenir les promeneurs à distance des nids et les sensibiliser à la fragilité de l’espèce. Chaque partenaire participe activement au suivi de reproduction de cette espèce, ce qui permet d’avoir une exhaustivité relativement importante pour estimer au plus juste la population et le succès de reproduction de cette espèce sur le Bassin d’Arcachon. Déjà engagé sur la Réserve naturelle nationale (RNN) d’Arguin depuis les années 1990, ce suivi sur l’ensemble du Parc naturel marin permet d’avoir une vision globale de la population du Gravelot à collier interrompu sur l’ensemble du Bassin d’Arcachon.

Chaque partenaire mène également des actions de sensibilisation sur leur territoire auprès des habitants et des usagers de loisirs fréquentant les plages. Le contexte sanitaire freine cependant les actions envisagées et le déconfinement prochain en mai pose la question du retour de la fréquentation sur des plages temporairement peu voire pas fréquentées en raison de l’amplitude horaire limitée pour les sorties.

Les partenaires se mobilisent pour protéger les œufs



Enclos de protection sur une plage océane.

Le Parc naturel marin et ses partenaires – notamment l’ONF, les communes riveraines du Bassin d’Arcachon et le Grand site de la Dune du Pilat - mènent également des opérations conjointes pour protéger les nids.

Les suivis permettent d’identifier les nids et de les protéger, si besoin, par l’installation d’enclos temporaires. Depuis 2008, l’Observatoire de la côte Atlantique a mis en place une étude, en partenariat avec l’ONF et la LPO, dans le but d’évaluer la répartition de l’effectif nicheur du Gravelot à collier interrompu sur le littoral aquitain. Suite à ces résultats,

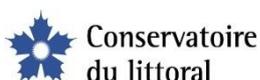
en 2010, un suivi de reproduction de cette espèce est mis en place du Verdon jusqu’à l’embouchure de l’Adour.

Les opérations de protection montrent des résultats satisfaisants depuis 2019 avec une nette amélioration du nombre de jeunes à l’envol. **En effet les données récoltées par le Parc naturel marin sur la saison de reproduction 2020, montrent que les nids bénéficiant d’une mesure de protection avaient 37,5 % de chance d’arriver à terme contre 12,5% sans protection.**

D’après une étude scientifique (Axelle Berthe, 2017), l’arrêt des mesures de protection en faveur du Gravelot à collier interrompu pourrait aboutir d’ici 50 ans, au déclin de l’espèce.

C’est pourquoi, en 2021, il est prévu de reconduire l’installation des **enclos de protection autour des nids vulnérables et les signalétiques de sensibilisation pour éloigner les promeneurs des nids.**

Les partenaires :



Ensemble, protégeons le Gravelot à collier interrompu

Grâce à quelques gestes simples, promeneurs, plagistes, joggeurs, pêcheurs..., peuvent tous participer à améliorer les chances de reproduction des gravelots :



Affiche du Parc naturel marin.
Printemps 2021

Marcher sur le bas de plage au plus près de l'eau. Vous serez alors plus loin des nids potentiels. Et c'est moins fatigant pour marcher !

- Respecter le balisage en restant à distance des enclos. Si vous voyez un cercle de plusieurs piquets de bois reliés par une discrète corde, n'y touchez pas et écartez-vous ! C'est là que se situe le nid.
- Tenir les chiens à distance des oiseaux et des nids.
- Garder ses distances avec les gravelots adultes qui protègent leurs poussins. Cris d'alarme et imitation de l'aile cassée sont autant de ruses des parents pour alerter leurs petits et vous attirer à l'opposé.
- Rester vigilant, regarder où l'on pose les pieds, les œufs et les poussins se confondant à merveille dans la laisse de mer.

Une attention particulière portée aux animaux de compagnie

Les études ont montré que les chiens isolés ont un plus grand impact sur ces oiseaux que les chiens tenus en laisse.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, la divagation des chiens sur toutes plages, entre le 15 avril et le 30 juin, constitue une infraction spécifique prévue par un arrêté du 16 mars 1955 toujours en vigueur (Article R 428-6/R428-22 du code de l'environnement). La destruction et le dérangement intentionnelle d'une espèce protégée en période de nidification est passible d'une amende selon l'article L411-1.

Données et chiffres clé

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce vulnérable, menacée et protégée

- Oiseau migrateur et nicheur, d'une 15^{ème} de centimètres
 - Espèce protégée au niveau national et européen
 - Nid à même le sable avec généralement 3 œufs
 - L'incubation des œufs dure 26 jours
 - La durée de vie moyenne d'un gravelot à collier interrompu est estimée à 10 ans
- La France accueille 10% de la population européenne de Gravelot à collier interrompu chaque année.
- Le Bassin d'Arcachon accueille plus de 1% de la population nationale.

En 2020, sur les plages océanes au sein du périmètre du Parc naturel marin, 16 nids ont été suivis comportant un total de 42 œufs donnant naissance à 10 poussins. Sur la Réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, 28 nids ont été suivis donnant lieu à une éclosion et un jeune à l'envol.

Même une fois éclos, les poussins sont encore vulnérables. Seulement 7 jeunes ont atteint l'âge adulte sur les plages océanes du Parc naturel marin et ont pu s'envoler à la fin de l'été.

Contact presse

Thiers Nathalie / 06 61 30 49 70
nathalie.thiers@ofb.gouv.fr